

Comment puis-je réduire...

...les risques associés à mon entreprise ?

Un programme de gestion des risques est la meilleure façon de réduire systématiquement l'impact des risques. Votre courtier d'assurance commerciale a l'expérience requise pour vous aider à gérer les risques auxquels votre entreprise est exposée.

Un courtier expérimenté en assurance commerciale sait identifier et gérer un grand nombre de facteurs de risques associés à votre entreprise. Il peut traduire ces connaissances en un programme de gestion des risques efficace et rentable. Les étapes clés sont les suivantes :

1. CONNAÎTRE LES RISQUES AUXQUELS VOTRE ENTREPRISE EST EXPOSÉE

La première étape consiste à identifier et à analyser les risques auxquels sont exposés vos biens matériels et immatériels, votre bénéfice net et votre personnel, ainsi que vos risques en matière de responsabilité civile. Ces risques peuvent être déterminés au moyen d'un audit complet de vos bureaux, de vos entrepôts et de votre usine, qui identifiera clairement tous les risques et probabilités ainsi que les conséquences financières potentielles.

2. CONSIDÉRER LES OPTIONS EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

L'assurance constitue une forme de « financement » de votre risque. Cependant, il existe d'autres options, dont l'élimination de l'exposition aux risques, la prévention des sinistres, la réduction des sinistres et le transfert contractuel de la responsabilité des pertes, par exemple la prise en charge par un locataire de la responsabilité des dommages à un espace loué. Un plan complet de gestion des risques vous permettra d'examiner toutes ces options avant même d'aborder la question de l'assurance. Le second volet de votre plan consiste à financer votre risque, soit à vous préparer financièrement à une perte éventuelle. Vous pouvez choisir d'accumuler des réserves de capital afin de pouvoir couvrir une telle perte, mais cela peut immobiliser des sommes importantes à des taux de rendement peu élevés. L'assurance commerciale est la plus répandue de toutes les techniques de financement des risques en raison de la protection efficace et rentable qu'elle fournit. Les polices générales et spécialisées peuvent couvrir la quasi-totalité des risques possibles.

3. METTRE EN OEUVRE VOTRE PLAN

Une fois que votre plan de gestion des risques sera adopté, votre courtier d'assurances peut vous aider à mettre en application votre programme d'assurances avec un ou plusieurs assureurs. Il peut aussi vous aider à prendre les dispositions nécessaires pour mettre à exécution vos plans de prévention et de réduction des sinistres.

4. ASSURER LE SUIVI ET L'ADAPTATION DE VOTRE PLAN

Il est important d'adapter votre plan aux changements qui surviennent dans votre entreprise, par exemple l'expansion géographique et physique, de nouvelles catégories d'affaires ou une complexité accrue. Il serait bon d'effectuer un examen annuel de vos besoins avec votre courtier d'assurances.

www.courtiersdassurancesnb.ca

